



## Une commission est elle legale

Par **zouzou**, le **06/09/2008** à **14:05**

bonjour j ai acheter un bien avec un ami qui est cleric de notaire donc connaitre les lois moi je ne connais rien en immobilier bref nous avons mis 42000 euros chacun soit 84000 euros pour l achat du bien le problème c est mon ami a remis un chèque de 78000 euros lors de la signature donc je lui ai demander des explications car nous avons 84000 euros et il a donner 78000 euros au notaires pour l achat il m a dit que le reste a servis au frais de notaires et une commission pour le reste est ce légale les commissions que puis je faire et quelles sont mes recours merci

Par **Tisuisse**, le **06/09/2008** à **14:46**

Quelles sont les mentions qui figurent dans l'acte notarié, quand aux apports de chacun pour le financement de l'achat, d'une part, et au % de propriété de chacun sur le bien acquis d'autre part ?